

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW code 01 + service aux hebdomadaires

## NOUVELLE ENVELOPPE DE PRÈS DE 12 M\$ EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET EN BIOÉNERGIE

**Québec, le 30 septembre 2009.** – La présidente-directrice générale de l'Agence de l'efficacité énergétique, madame Luce Asselin, a profité de son passage au colloque annuel de l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers du Québec (AGPI) qui se tient jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre à Boucherville pour annoncer un investissement de près de 12 M\$ sur trois ans en efficacité énergétique et en bioénergie.

Cette nouvelle enveloppe permet la création de deux nouveaux programmes qui seront offerts par l'Agence de l'efficacité énergétique à compter du 19 octobre prochain. Madame Asselin a donné les grandes lignes de ces programmes aux quelque 200 participants de l'événement qui se réunissaient sous un thème tout désigné pour l'occasion : Aujourd'hui... des gestes pour demain!

« Ces deux programmes s'adressent notamment aux gestionnaires de parcs immobiliers commerciaux et institutionnels et de bâtiments religieux. Ils visent spécifiquement deux volets du mandat de l'Agence soit l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES. Ils viennent bonifier l'offre de l'Agence et permettront à un important bassin d'entreprises et d'institutions de réduire leur consommation d'énergie », a mentionné madame Asselin.

Le Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments s'échelonne sur trois ans et dispose d'une enveloppe de 1,3 M\$ pour la première année. Il permettra aux promoteurs de projets d'obtenir de l'aide financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité et pour procéder à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment et des équipements de chauffe alimentés au mazout léger ou au propane.

Le Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote) est doté d'une enveloppe globale de 10 M\$ pour trois ans et est financé à même l'action 1 du *Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques* (PACC). Il permettra aux gestionnaires de bâtiments de se tourner vers la biomasse forestière résiduelle pour le chauffage. On qualifie la biomasse forestière résiduelle par les portions d'arbres (branches, cimes, etc.) qui ne sont pas utilisées et qui peuvent être récupérées. Les promoteurs de projets pourront également recevoir de l'aide financière pour une étude de faisabilité et pour la phase d'implantation des mesures. L'objectif visé par ce programme est la réduction de 200 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> sur 10 ans.

Tous les détails des programmes seront disponibles en ligne au [www.aee.gouv.qc.ca](http://www.aee.gouv.qc.ca) dès le 19 octobre 2009.

Par ailleurs, la présidente-directrice générale de l'Agence a également lancé ce matin le nouveau guide *L'efficacité énergétique des bâtiments institutionnels*. Ce guide fort attendu a été réalisé de concert avec l'AGPI afin de bien cerner les attentes du secteur institutionnel et de proposer des pistes de réflexion propres à ce secteur. « Nous voulons accompagner les gestionnaires dans l'élaboration de leur projet en efficacité énergétique et mettre l'expertise de l'Agence à leur disposition. C'est

pourquoi nous avons participé à l'élaboration de ce guide qui j'espère deviendra leur manuel de référence », a ajouté madame Asselin. On y retrouve notamment les 10 étapes à suivre pour une gestion optimale de l'énergie.

Enfin, l'Agence présentera également son simulateur de route aux gestionnaires des parcs immobiliers qui ont souvent à gérer des parcs de voitures. La formation à l'écoconduite lancée il y a quelques jours se révèle être une solution toute désignée pour faire diminuer la consommation de carburant, et en même temps, la facture d'énergie!

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, de promouvoir l'efficacité énergétique et le développement de nouvelles technologies énergétiques pour toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des citoyens des régions du Québec.

- 30 -

Source et information :

Roxanne St-Pierre

Agence de l'efficacité énergétique

Tél. : 418 627-6379 poste 8079

Courriel : [roxanne.st-pierre@aee.gouv.qc.ca](mailto:roxanne.st-pierre@aee.gouv.qc.ca)